



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL**  
**DE SECURITE**



Distr.  
GENERALE  
S/13749  
17 janvier 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

**NOTE DU SECRETAIRE GENERAL**

Lors de sa trente-quatrième session, à la 97ème séance plénière, le 11 décembre 1979, l'Assemblée générale a adopté la résolution 34/76 A intitulée "Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique"<sup>\*</sup>. Aux paragraphes 6 et 7 de cette résolution, l'Assemblée générale

"Prie le Conseil de sécurité d'interdire toutes les formes de coopération et de collaboration avec le régime raciste d'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire;

Prie le Conseil de sécurité, compte tenu des recommandations du Séminaire des Nations Unies sur la collaboration avec l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire, d'entreprendre une action coercitive efficace contre le régime raciste d'Afrique du Sud pour l'empêcher de menacer davantage encore la paix et la sécurité internationales en acquérant des armes nucléaires".

---

<sup>\*</sup> Le texte intégral de la résolution figure dans le document A/RES/34/76.